



## Communiqué de Presse

Vendredi 26 août 2016

### La rentrée des classes du Parc naturel régional des Alpilles

**« L'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien ».**

Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'importance de protéger la nature qui les entoure est le meilleur moyen d'offrir aux générations futures une conscience affirmée de la fragilité du territoire et de la valeur notre environnement.

Cette nécessité de former des citoyens avertis et responsables apparait aujourd'hui comme fondamentale dans un contexte international soucieux des enjeux climatiques.

Dans les Alpilles, cette question est d'autant plus importante que notre territoire, reconnu pour sa beauté et sa qualité de vie, subit des pressions de tous ordres, urbanistiques, touristiques et fonciers. Les petits habitants du massif doivent pouvoir apprendre à limiter ce poids pour qu'ils puissent profiter autant que nous de ces magnifiques paysages dans les années à venir. Plus tôt ils ont la possibilité de découvrir tout ce qui constitue la richesse des Alpilles, plus forte sera leur sensibilité écologique dans leur vie d'adulte.

L'éducation à l'environnement offre une multitude de façons ludiques et originales d'aborder ces sujets. Le plus souvent directement sur le terrain, tous les sens de l'enfant sont sollicités comme au travers du jardinage en ateliers pédagogiques, ou de sorties sur le terrain pour écouter les chants des oiseaux ou observer le cycle de l'eau dans les canaux.

Cette sensibilisation à la protection et à la valorisation durable des Alpilles est une des missions essentielles du Parc naturel régional des Alpilles. Depuis bientôt 10 ans, ce domaine d'actions est, pour les élus et l'équipe, une priorité permettant au Parc de proposer un dispositif d'apprentissage complet sur l'ensemble de l'année.

Le Parc des Alpilles élabore et met en œuvre toute une série d'actions d'éducation à l'environnement et au territoire, à destination des enfants pendant leur temps scolaire, mais également lors de leurs activités plus ludiques en centre aéré ou en TAP. D'autres actions ponctuelles viennent compléter ce dispositif notamment l'été avec l'intervention des APSIF, assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt, dans les centres de loisirs ou les Ambassadeurs du projet LIFE qui sont intervenus cette année auprès des petits vacanciers sur la connaissance et la protection des oiseaux. De la même manière, l'organisation de sorties découvertes dans les Alpilles, accessibles aux enfants, participe à cette volonté d'une prise de conscience précoce de la valeur de ce qui nous entoure.

L'objectif du Parc naturel des Alpilles est de toucher un maximum d'enfants, de la maternelle au Lycée. Pour ce faire, les programmes annuels sont construits dans une démarche de projet concerté avec les professeurs afin d'être au plus prêt de leurs attentes. Chaque année, plusieurs ateliers sont proposés aux enseignants qui ont la possibilité de s'engager gratuitement avec le Parc des Alpilles grâce au financement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui participe à hauteur de 80% au dispositif.

Les ateliers pédagogiques sont animés par des associations locales d'éducation à l'environnement qui travaille en collaboration avec le Parc telles que Chemin faisan, Arts de Vivre, Lili Nature ou le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône-Pays d'Arles, la Ligue pour la protection des oiseaux mais aussi par le Musée des Alpilles.

En complément, le Parc développe de nombreux supports pédagogiques, documents, jeux, outils multimédias, mis à disposition des structures pour aborder de façon amusante l'ensemble des sujets.

Le dispositif d'Éducation à l'Environnement et au Territoire pour les enfants est scindé en deux volets :

#### **A l'école (SCOLAIRE) :**

- **Projets de classe à l'année de la maternelle au lycée :** Le Parc des Alpilles propose une série d'ateliers thématiques sur 4 à 5 demi-journées d'intervention à rattacher à un projet pédagogique élaboré en concertation avec le professeur. Les thématiques développées par le Parc sont liées à ses missions : la biodiversité et les paysages évidemment mais aussi l'eau, l'agriculture, les déchets, l'énergie, etc. (cf. plaquette « Projets et outils pédagogiques en PJ»). Environ 85 classes sont retenues chaque année.  
Thématiques coup de cœur 2017 : Les oiseaux (projet LIFE) / Le jardin potager agro-écologique.
- **Forum de rentrée des enseignants :** Les enseignants qui participent à un projet pédagogique sont invités par le Parc naturel régional des Alpilles à un forum de lancement des projets et de présentation des outils et des partenaires. Ce forum a lieu le mercredi 28 septembre à 14h30 au Lycée agricole de Saint-Rémy-de-Provence.
- **Grande campagne de sensibilisation à la protection des oiseaux à l'automne :** Cette campagne s'inscrit dans le cadre du projet LIFE des Alpilles et concerne potentiellement toutes les classes du territoire. Cette initiative est totalement gratuite pour les communes.

#### **Hors de l'école (PERISCOLAIRE, activités TAP...)**

- **Le Parc naturel régional des Alpilles propose aux communes de former à l'éducation à l'environnement et au territoire des animateurs TAP.**  
Lors de cette journée, les animateurs apprennent à animer des séances d'éducation à l'environnement lors des activités périscolaires en utilisant les jeux distribués gratuitement par le Parc des Alpilles. Cette année, la formation a eu lieu les 29 et 30 août derniers à Maussane-les-Alpilles. La nouvelle « mallette des Alpilles\* », réalisée avec les associations Chemin faisan et Arts de Vivre, a été distribuée aux animateurs en fin de session.

\*Une nouvelle « mallette des Alpilles » a été créée. Sous forme de sac à dos, elle contient 6 jeux pédagogiques utilisables en autonomie par les animateurs lors des activités périscolaires : Le Puzzle des Alpilles, le grand jeu de la mallette, Kihabitou, 7 familles des plantes, A demi-pattes, Kicékoi, Les métiers des Alpilles, et à venir pour Noël le Jeu de cartes « Magic » Territoire Alpilles.  
Cette mallette complète la collection d'outils déjà distribués aux communes les années précédentes (mallette La Routo des Alpilles, mallette Biodiversité-Life).

- **Parrainage des équipes TAP :** Si la commune propose un programme spécial sur l'environnement et les Alpilles, le Parc des Alpilles parraine l'équipe d'animateurs et l'aide tout au long de l'année dans la réflexion sur les ateliers et des activités à mener.

Pour plus d'information : Romain BLANC, chargé de mission connaissance et vie du territoire au 04 90 54 24 10 / r.blanc@parc-alpilles.fr ou sur [http://www.parc-alpilles.fr/site/haut/menu\\_principal/acteurs\\_et\\_partenaires\\_du\\_parc/enseignants\\_eleves](http://www.parc-alpilles.fr/site/haut/menu_principal/acteurs_et_partenaires_du_parc/enseignants_eleves)

Les missions des Parcs naturels régionaux (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique et social ;
- L'accueil, l'éducation et l'information ;
- L'expérimentation, l'innovation.